

MASTER

MENTION GESTION DE PATRIMOINE

Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
Insertion pro. à 6 mois : **100 %**
Taux de réussite
proche des **100 %**

Contact
esemap@contact.univ-angers.fr

**Responsable
de la formation**
M1 et M2 GP
Bruno SEJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Site web
www.univ-angers.fr/deg



plus d'informations sur la formation
en scannant le QR code



Objectifs

Au sein de l'École Supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines (ESEMAP, cursus en trois années L3-M1-M2), la mention Gestion de patrimoine délivre en 2 ans un master de haut niveau pour les futurs Conseillers en gestion de patrimoine. La première année de formation, commune à la mention finance, se déroule en initial (avec stage). La seconde année se déroule en alternance. L'accèsion est possible à tous les niveaux.

Le Master Gestion de patrimoine de l'ESEMAP est le premier Master français à avoir obtenu l'accréditation European Financial Planner.

Le Master 1 :

Année centrale dans le parcours type d'un étudiant ayant choisi de suivre la filière Banque-Finance-Assurance, l'année M1 a été conçue avec de nombreux objectifs :

- accueillir à la fois des étudiants ayant suivi le parcours Banque-Finance-Assurance en Licence Économie et Gestion de l'Université d'Angers (ESEMAP) et des étudiants provenant d'autres formations initiales ;
- préparer de manière efficace aux différentes spécialités proposées dans le cadre des mentions Finance et Gestion de patrimoine, à savoir les M2 Gestion de patrimoine, Services financiers aux entreprises et Law and Finance ;
- aider les étudiants dans leur choix de métier et donc de Master2, et leur donner les éléments de base pour la réussite de leur contrat d'alternant en Master2.

L'année de M1 est largement consacrée à l'acquisition de solides connaissances en finance de marché (produits et techniques) et d'entreprise, en économie (retraites, financement de la transition écologique) et en droit (régimes matrimoniaux, immobilier). Les problématiques « métier » sont également traitées à travers la méthodologie de la gestion de patrimoine ou la connaissance des produits (assurance vie, assurance IARD, placements collectifs). En complément, dans le but de préparer aux évolutions de carrière vers l'encadrement, une sensibilisation aux pratiques de management est proposée. Enfin, la connaissance de l'anglais économique et financier et de l'outil informatique est approfondie.

Les étudiants doivent effectuer un stage de 8 semaines minimum.

Le Master 2 :

La spécialité Gestion de patrimoine a pour objectif d'aborder de manière concrète la gestion du patrimoine des particuliers et des chefs d'entreprise, en mobilisant les connaissances économiques, financières, juridiques et fiscales. L'année de Master2 se déroule en alternance, sous la forme de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Sa gestion résulte d'un partenariat avec le l'Ecole supérieure de la Banque (ESBanque).

Les cours et travaux dirigés sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels de haut niveau qui apportent leur savoir-faire, notamment dans le traitement des études de cas. Une formation au logiciel « Big expert » est intégrée.

L'un des points forts de la formation est la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants, qui s'opère dans les établissements bancaires, les cabinets indépendants et les compagnies d'assurance.

■ Programmes

L'année de master 1 est une année de **formation initiale** destinée à compléter l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences nécessaires à la construction du projet professionnel de l'étudiant et visant à pouvoir accéder aux M2 de la mention Finance ou de la mention Gestion de patrimoine de l'ESEMAP.

- L'accent est mis sur la finance de marché (théorie du portefeuille, placements collectifs, taux de change...), sur les fondamentaux juridiques (droit de l'immobilier, régimes matrimoniaux...), économiques et de management, ainsi que sur la maîtrise des outils de communication.
- L'année se termine par un **stage** de 8 semaines minimum dans une entreprise du secteur financier.
- Les cours sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

L'année de Master 2 se déroule en **alternance**, sous la forme de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. L'enseignement associe également professionnels et enseignants-chercheurs pour préparer au mieux les étudiants à leur future carrière. Toutes les compétences d'un gestionnaire de patrimoine sont abordées, à la fois dans l'approche globale et de manière spécifique, à savoir :

- Collecter les informations personnelles et patrimoniales du client, les analyser, définir, comprendre et hiérarchiser ses objectifs, déterminer son profil de risque ;
- Poser un diagnostic et proposer une stratégie patrimoniale (juridique, fiscale, financière, immobilière...) ;
- Commercialiser certaines solutions et exercer le rôle de maître d'œuvre pour d'autres ;
- Assurer une veille de la situation du client, de l'environnement extérieur ; adapter la stratégie patrimoniale en conséquence ;
- Développer le portefeuille clients.

Pour ce faire, les différents modules portent sur :

- Le droit et la fiscalité des particuliers et des professionnels ;
- L'analyse des comportements d'épargne ;
- Les différentes solutions de placement (actifs financiers, immobiliers, œuvres d'art...) ;
- Le financement par le crédit ;
- Les approches réglementaires, déontologiques et commerciales ;
- Le traitement d'études de cas.

Retrouvez le programme des enseignements (maquettes M1 et M2) en scannant le QR code figurant au recto de cette page ou en consultant notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.

■ Insertion Pro.

La formation conduit principalement à trois métiers :

- Conseiller en Gestion de patrimoine junior (banques, sociétés d'assurance, cabinets indépendants) ;
- Chargé de clientèle bonne/haute gamme (banques) ;
- Chargé de clientèle « professionnels » (banques).

L'évolution se fait ensuite vers des postes de Conseiller en gestion de patrimoine senior, de Banquier privé, de gérant de fortune, d'Ingénieur patrimonial, de Family Officer, de Directeur d'agence ...

■ Public visé

- Les étudiants ayant validé le parcours Banque-Finance-Assurance (ESEMAP) de la licence Économie et Gestion de l'Université d'Angers rentrent de plein droit en M1 (parcours recommandé).

- Peuvent être candidats **en M1 : les étudiants ayant validé 180 ECTS** dans des formations en économie, gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales, droit, langues étrangères appliquées, écoles de commerce.

- Les étudiants ayant validé leur M1 dans les mentions Gestion de patrimoine ou Finance de l'ESEMAP rentrent de plein droit en M2 Gestion de patrimoine s'ils obtiennent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des établissements financiers partenaires (parcours recommandé).

- Peuvent être candidats **en M2 Gestion de patrimoine** : les étudiants ayant validé un M1 en économie, gestion, finance, droit, écoles de commerce.

Les candidats en M1 ou M2 Gestion de patrimoine **constituent un dossier** (téléchargeable sur le site de l'Université) retraçant notamment leur parcours et qui permet de vérifier un certain nombre de prérequis.

- En M1, s'ils sont déclarés admissibles, ils sont convoqués pour un **entretien individuel** avec le jury.
- En M2, s'ils sont admissibles, ils doivent obtenir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des établissements financiers partenaires.

*Pour connaître plus précisément les dates et modalités d'admission en M1 et M2, **scannez le QR code** figurant au recto de cette page ou consultez notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.*